

AFFICHÉ LE 16 FEV. 2021

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 15 février 2021 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 20 janvier 2021, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, représentant le Conseil départemental ;
Madame Isabelle MORINEAUD, représentant le Conseil départemental ;
Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Sandra FAURE, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, représentant le Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, représentant Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Jean-Mikaël GASPARD, payeur départemental
Madame Vanessa CHARLES, directrice de la Culture du Conseil départemental

111111
111111
111111
111111
111111

Délibération n° D-2021 – 07

OBJET : Modification du règlement des droits d'inscriptions

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Vu la délibération n° D-2015-12 du 12 mai 2015 relative à l'adoption du règlement des inscriptions,

Vu la délibération n° D-2020-15 du 2 juin 2020 relative au report de l'augmentation des droits d'inscriptions de 6 % pour la rentrée 2020 à la rentrée 2021,

Exposé des motifs –

La grille tarifaire est basée sur la domiciliation des élèves :

- des tarifs pour les élèves domiciliés sur le territoire des agglomérations ;
- des tarifs supérieurs pour les élèves domiciliés sur le département et hors agglomérations ;
- des tarifs supérieurs à ceux appliqués pour le département pour les élèves domiciliés hors du département.

Il est proposé d'aligner les tarifs appliqués aux élèves du département sur ceux des élèves des agglomérations (Durance Luberon Verdon et Provence Alpes).

Il est également proposé de ne pas appliquer l'augmentation de 6 % des droits d'inscriptions pour la rentrée 2021 compte tenu de la situation de crise sanitaire.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver une harmonisation des tarifs pour les élèves du département applicables à la rentrée de septembre 2021 tel qu'indiqué dans la grille tarifaire ci-jointe ;

D'approuver le report de l'augmentation de 6 % des droits d'inscriptions qui devait s'appliquer à la rentrée de septembre 2021 ;

Dit que les crédits sont inscrits au Budget primitif 2021 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains le 15 février 2021.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



TARIFS 2021/2022

Tarifs appliqués pour les élèves domiciliés sur le département

TRANCHES CORRESPONDANTS AU QUOTIENT FAMILIAL

QF = $\frac{RBFDR}{12 \times \text{parts}}$	A partir de	De	De	De	De	De	De	De	De	Moins de
	2 500	2 000 à 2 499	1 660 à 1 999	1 420 à 1 659	1 220 à 1 419	1 050 à 1 219	850 à 1 049	620 à 850	400 à 619	399

Cours individuels instrumentaux, Coursus danse, théâtre, jazz, musique actuelle amplifiée

INITIATION CYCLE 1	459 €	442 €	425 €	403 €	368 €	324 €	266 €	215 €	170 €	130 €
DANSE/THEATRE										
Cycle 2 et 3	506 €	487 €	469 €	443 €	406 €	356 €	294 €	237 €	187 €	144 €
ADULTES	488 €	471 €	454 €	431 €	397 €	351 €	295 €	244 €	198 €	159 €
ADULTES CYCLE 2 et 3	535 €	515 €	496 €	472 €	435 €	384 €	322 €	265 €	215 €	173 €

Tarifs appliqués pour les élèves domiciliés hors du département

Cours individuels instrumentaux, Coursus danse, théâtre, jazz, musique actuelle amplifiée

INITIATION CYCLE 1	919 €	885 €	851 €	805 €	737 €	646 €	534 €	431 €	341 €	261 €
DANSE/THEATRE										
CYCLES 2 et 3	1 011 €	973 €	936 €	886 €	810 €	711 €	587 €	474 €	374 €	286 €
ADULTES	976 €	941 €	907 €	862 €	794 €	703 €	590 €	488 €	397 €	317 €
ADULTES CYCLES 2 et 3	1 067 €	1 030 €	993 €	943 €	868 €	768 €	643 €	530 €	431 €	344 €

PRATIQUES COLLECTIVES	Département	Hors département
Discipline supplémentaire	95 €	213 €
Jardin ou éveil - musique et/ou danse Ateliers ou ensembles tous les 15 jours.	141 €	211 €
Eveil & découverte instrumentale	185 €	277 €
Ateliers ou ensembles (Instrumentaux ou vocaux ou danse ou formation musicale)	234 €	351 €
Pratique amateur (1 trimestre)	71 €	107 €

ECOLES DU RESEAU DEPARTEMENTAL	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE
Barcelonnette, Château-Arnoux Saint-Auban, Forcalquier, Gréoux les Bains, les Mées, Oraison, Reillanne, Valensole.	60 % du tarif de base	40 % du tarif de base